

La saga des goémoniers de Plouguerneau à l'île Callot

André Nicolas

Février 2019

Révision : mars 2023

À la fin du 19ème siècle, le littoral du pays des abers est surpeuplé. Pour les goémoniers, la vie est rude et le travail harassant. Les possibilités de gagner des revenus suffisants pour assurer l'existence et nourrir les familles, souvent nombreuses, s'amenuisent.

Les champs de laminaires locaux sont devenus surexploités. À la récolte s'ajoutent sur les grèves et les dunes la préparation et la transformation de la matière première qui réclament une main d'œuvre abondante. Pour ce faire, dès que leur âge le permet, tous les membres de la famille sont mis à contribution en fonction de leurs capacités physiques.

La ressource devenant insuffisante, la recherche de nouveaux secteurs de cueillette s'impose. Durant plusieurs mois de l'année, certains goémoniers partent vers l'archipel de Molène. D'autres portent leurs espoirs vers les îles du Haut-Léon et du Trégor.

Les migrants temporaires

Ils utilisent les mêmes équipements que leurs confrères partis vers les îles de la mer d'Iroise. L'outil de travail essentiel est le sloop, souvent long de moins de six mètres, dans lequel on embarque le cheval et la charrette et les outils à main.

Ces goémoniers vont former peu à peu sur ces îles des communautés maritimes. Elles y gagneront parfois des surnoms originaux.

Ils fréquentent d'abord l'île Callot, partie de la commune de Carantec, où ils logent dans des habitats plus que sommaires confectionnés à partir de terre glaise et de pierres remontées des grèves. Ces abris ressemblent parfois à des terriers. D'autres louent des crèches aux habitants permanents de l'île¹. De là, ils essaient pour récolter le goémon vers l'île de Batz, puis l'Île Grande et les Sept-îles au nord de la côte dite de granit rose.

Dans la dernière décennie du 19^{ème} siècle, l'Administration maritime réorganise les quartiers. En 1892, le quartier de l'Aber-Wrach, dont dépend le syndicat de Plouguerneau, disparaît et les marins sont versés au quartier de Roscoff qui sera lui-même supprimé en 1904. Après avoir été rattachés temporairement à Brest, nos gens de mer sont inscrits à Morlaix à partir de 1910. Il est probable que ces atermoiements ont décidé certains goémoniers à s'établir définitivement vers Carantec pour faciliter les rapports avec leur administration de tutelle. En effet, à cette époque, les moyens de communication et de transports ne sont pas comparables à ceux qu'ils sont devenus aujourd'hui et les démarches aux sièges des nouveaux quartiers nécessitent souvent de longs et fastidieux déplacements en train ou à bicyclette.

Comme beaucoup d'autres goémoniers, Jean Calvez avec son « Louis », puis le « Jean-Bart », travaille durant près de vingt ans sur les côtes du Trégor avant de revenir vers les abers en 1911. Il n'en repartira pas et il est décédé à Kervohic à l'âge de quarante-sept ans en 1924.

François Tanguy né à Toul-Treas en 1872, inscrit maritime définitif en 1890, est matelot sur le « Turenne » armé à la petite pêche à l'Aberwrach avant son incorporation dans la Royale² en 1892. Libéré en septembre 1895, il reprend ses activités civiles sur le même bateau, dorénavant immatriculé à Roscoff, et fréquente les côtes du Trégor jusqu'à 1904. Cette année-là, il se marie avec Marie-Françoise

1 Interview de Maurice Le Ven de Carantec vers 2015. Source : <https://vimeo.com/channels/789834/101576658>.

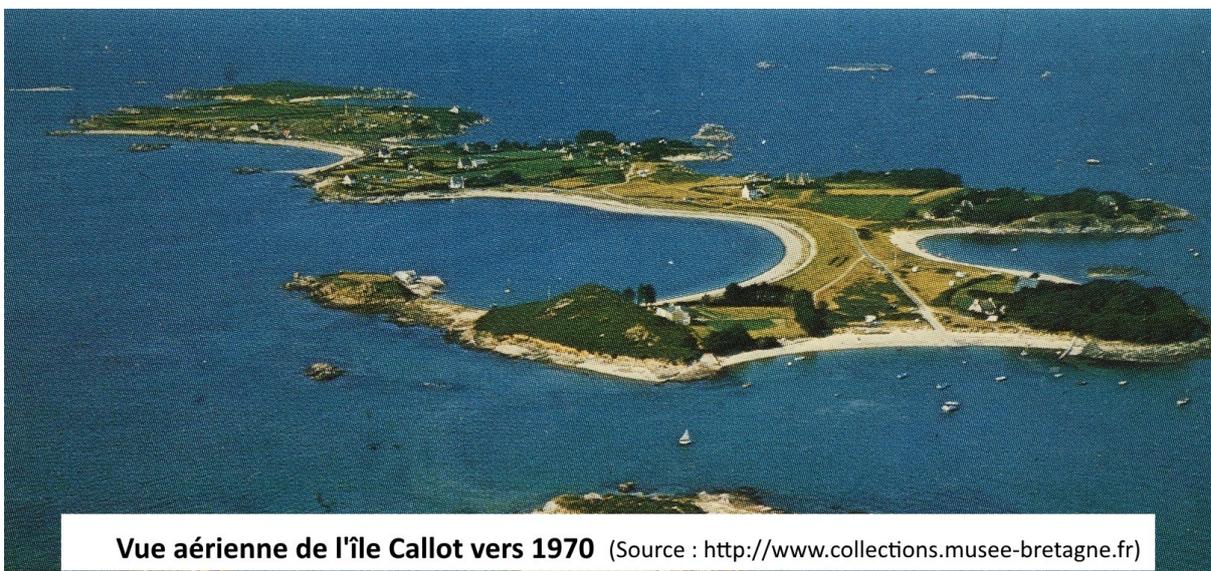
2 Surnom communément donné à la Marine Nationale.

Appriou et ne quittera plus le pays des abers. Il est mort à Saint-Cava en 1933 ; il était toujours goémonier.

Natif de Keruzal-Vras en 1871, François-Marie Gourvennec travaille à la pêche et au goémon à Plouguerneau avec les sloops « Job » et « Santic » avant son appel sous les drapeaux dans la marine de l'État en juin 1893. Réformé en octobre pour des raisons de santé, il reprend son activité de goémonier. Le 14 novembre 1896, il s'unit à Marie-Louise Prigent de Kergoff. Le couple s'installe à Creac'h ar C'ham puis à Trolouc'h. En 1900, espérant sans doute d'hypothétiques meilleures conditions de travail et de vie, François-Marie part naviguer au cabotage sur des vapeurs, comme matelot puis chauffeur, jusqu'en 1903.

En 1904, il redevient pêcheur-goémonier, patron du sloop « Albert » immatriculé à Roscoff puis de la « Reine des Fleurs » et, plus tard, de la « Berceuse » armés à Morlaix. Dès 1906, il vit en permanence sur l'île Callot avec sa femme et leurs quatre enfants. La famille y reste jusqu'à la mobilisation du père en avril 1915. Atteint par la limite d'âge, il sera libéré en 1917 et ne reviendra pas à Carantec. Deux de ses filles épousent deux frères Prigent, goémoniers à Trolouc'h. Son fils Yves devient marin-pêcheur dans le même village.

L'île Callot est une sorte de caillou granitique qui sépare les rivières de Penzé et de Morlaix. En 1901, quatre-vingt-dix habitants répartis en quatorze foyers y vivent. On ne recense que trois marins, probablement surtout cultivateurs comme la majorité des chefs de famille. Quelques femmes sont qualifiées de *pêcheuses* ; elles sont âgées et pratiquent essentiellement la pêche à pied, dont le ramassage des berniques et des coques qui tiennent une place importante dans la nourriture.



Vue aérienne de l'île Callot vers 1970 (Source : <http://www.collections.musee-bretagne.fr>)

Invasion plouguernéenne à l'île Callot !

Peu à peu, l'île Callot devient une véritable enclave plouguernéenne.

En 1905, l'apparition des bateaux goémoniers, qui devinrent de plus en plus nombreux dans les parages, provoqua un certain émoi parmi les cultivateurs de l'île Callot et un douanier de Carantec les qualifia de « Japonais », allusion à la conquête du port russe de Port-Arthur³ par les Japonais au printemps de cette année-là. C'était probablement pour les dénigrer, car leur arrivée ne fut guère appréciée par les insulaires de l'île de Batz qui les accusèrent de piller le littoral. Certaines rancœurs envers les nouveaux venus durèrent jusqu'au début de la décennie 1920, selon Pierre Arzel⁴.

Le sobriquet des goémoniers de l'île Callot perdura chez leurs descendants qui se sont longtemps surnommés de cette manière. C'est aussi, vers 1905, que certains goémoniers décidèrent de s'installer définitivement sur l'île et ils firent venir leurs familles, achetant ou louant des terres et des fermes. Plus tard, on se mit à construire de nouvelles maisons.

En 1906, l'île compte quatorze foyers pour soixante dix-huit habitants. Trois familles de « Japonais » se sont installées depuis deux ou trois ans, probablement.

Parmi ces nouveaux venus, Jean Foricher est né à Kergoff en 1870. Inscrit maritime, il est incorporé dans la marine de l'État à Brest en 1888 et libéré de ses obligations militaires en août 1891. Après deux ans à la petite pêche et au goémon à Plouguerneau, il devient patron sur le « Bleu » armé à Roscoff à partir de 1893. Un an plus tard, il épouse Marie-Renée Talec de Kéruzal-Vras.

En 1900, il part naviguer au commerce comme matelot, embarqué sur des vapeurs, au cabotage puis au long cours. Cette aventure ne dure que deux ans et il revient comme patron des « Michel », « Saint-Jean », « Stella »... À partir de l'été 1905, il travaille essentiellement sur les côtes du Haut-Léon et du Trégor.

Lors du dénombrement de la population de 1906, il demeure à l'île Callot avec sa femme et son beau-frère François Talec, son équipier sur le « Génie des fleurs ». Mobilisé en août 1914, renvoyé dans ses foyers puis rappelé⁵, il est finalement mis en sursis pour la pêche en avril 1917 et il reprend ses activités civiles avec le canot « Reine des îles » armé à Morlaix, jusqu'à sa retraite en 1920.

3 Aujourd'hui Lüshunkou, province de Dalian (nord-est de la Chine)

4 Pierre Arzel « Les goémoniers ». Éditions de l'Estran, 1987.

5 Application des circulaires ministérielles Marine de la fin de l'automne 1914 (Bulletin officiel de la Marine, 2ème semestre 1914, articles 26 et 36 bis).

Il quitte Carantec. En 1921, il habite rue de la Forge au bourg de Plouguerneau avec sa femme Marie-Renée. L'agent recenseur le qualifie de journaliste. Il est décédé à Plouguerneau en 1955, quatre ans après sa femme.

Si François-Marie Gourvennec et Jean Foricher quittèrent l'île Callot, en revanche ce ne fut pas le cas pour la fratrie L'Hour, leurs cousins de Ménan. Jean-Marie et Jean L'Hour, travaillent sur les côtes du Haut-Léon depuis 1892 avec le « Perac » immatriculé à Roscoff.

Leur frère aîné, aussi prénommé Jean, époux de Marie-Françoise Théréne, est resté avec ses parents tenir la petite ferme familiale comme goémonier-cultivateur. Jean-Marie L'Hour, leur père, y mourut en 1903 et Anne Foricher, leur mère devenue veuve, rejoignit ses autres fils vers Carantec.

En 1906, elle est établie à l'île Callot avec cinq frères puînés de Jean, demeuré à Plouguerneau. Jean-Marie, trente-deux ans, est dit marin de commerce par l'agent recenseur ; il est sans doute en congé après trois ans de navigation au cabotage comme soutier puis chauffeur sur le vapeur « Saint-Jacques » armé au Havre.

En fait il ne repartira pas et restera à l'île Callot comme ses frères Yves, Jean le cadet, Jacques et François.

L'intégration à l'île Callot

En 1911, deux Plouguerneens de plus ont élu domicile sur l'île : Christophe Léon et René Galliou.

Après avoir travaillé à Plouguerneau, ce dernier part avec son bateau l' « Yvonne » pour une première campagne sur les côtes du Trégor en 1904. Devenu patron du « Rennes » en 1906, il y revient définitivement et il est inscrit au quartier de Morlaix en 1908.

De toute évidence, l'intégration des « envahisseurs » à la population locale fut rapidement facilitée par les relations entre les pêcheurs-goémoniers du Bas-Léon et les jeunes filles de Carantec.

Dès le 20 février 1906, un premier mariage a lieu. Il est célébré à Plouguerneau ; Marie-Jeanne Broudic de l'île Callot en Carantec épouse Christophe Léon, goémonier de Saint-Cava. Neuf mois plus tard, sa sœur Anne-Marie âgée de dix-huit ans s'unit en la mairie de Carantec avec François Léon de Kervelt, sans lien de parenté avec Christophe. Le 13 janvier 1909, Jacques L'Hour, marin à l'île Callot épouse Marie-Françoise Merret du village de La Croix. Le couple s'installe dans ce gros hameau situé en face de l'île, sur le continent.

Le 22 août 1909 Marie-Louise Broudic, sœur des précédentes, convole à Carantec avec René Galliou, goémonier originaire de Lesmel où il est né en mai 1883. Le 12 janvier 1910, Jean-Marie L'Hour, marin de commerce épisodique domicilié à Callot, épouse Françoise Mescam, couturière à La Croix en Carantec. Le 21 avril 1913, Jean L'Hour, né à Ménan en 1884, épouse Anne Marie Moguérou de Callot, âgée de dix-neuf ans. Enfin en novembre 1913, François-Marie Léon, frère de Christophe, se marie avec Anne Broudic. Ces sept couples se sont installés sur la commune de Carantec. Cinq d'entre eux habitent sur l'île.

Le 7 octobre 1899, Christophe Le Ven, originaire de Perros en 1872, pêcheur-goémonier à Kerazan a épousé à Plouguerneau Françoise Cabon de Lilia. Ils s'établissent d'abord à Kergoz puis à Streat al Leac'h vers 1905. Après la naissance de leur enfant benjamin Jean-François, en septembre 1918, ils déménagent pour l'île Callot accompagnés de leurs sept enfant survivants.

Doff ar Guennic suivait ainsi ses frères François et François-Marie surnommés *Quéau*.

Ce sobriquet daterait de l'époque lointaine, et probablement brève, de leur scolarité à Lilia et trouverait comme origine leur habillement habituel. Marie-Jeanne Cabon, leur mère, les aurait en effet affublés de solides vêtements qui ressemblaient étrangement à ceux que portaient les « Quéau », pêcheurs de crevettes originaires de Tréglonou⁶. Ces derniers exerçaient leur activité sur les grèves de Lilia et leurs accoutrements marquèrent de toute évidence la population locale.

Les trois frères épousèrent trois sœurs Cabon de Lilia. François quitta rapidement Carantec et repartit exercer son métier de goémonier vers les parages de Molène. Il mourut à Kerazan en 1938.

Ses deux frères s'établirent dans leur commune d'adoption et y firent souche. Retraités des « invalides de la marine⁷ », ils y moururent tous deux vers 1955.

Les alliances familiales entre l'île Callot et Plouguerneau se poursuivent.

Yves L'Hour âgé de quarante ans, goémonier à l'île Callot, s'est uni à Marie Goasduff de Pic-Bran le 7 janvier 1919. Ils s'installent d'abord à Callot, puis à La Croix.

Le 20 octobre 1919, à Carantec, a lieu le mariage de Jean-François Le Ven, jeune frère de *Doff*, avec Eulalie Penn de l'île Callot. Quelques années plus tard, ils s'établissent à l'île de Batz. En octobre 1920 à Plouguerneau, ont lieu les noces d'Auguste Penn et de Marie Le Ven.

6 Source : « De l'eau de mer dans le sang » (René Le Ven – 2007). Information transmise par Jean-Pierre Daffniet de Carantec.

7 Appellation populaire de l'« Établissement national des invalides de la marine », la caisse de sécurité sociale et de retraite des inscrits maritimes.



Elles suivent d'une semaine celles de Jean Léon de Kervelt, qui vient d'épouser à Carantec Marie, sœur d'Auguste.

Jean Léon meurt accidentellement le vendredi 4 décembre 1924. Il extrayait du sable le long d'une falaise à l'île Callot quand un bloc se détacha et l'ensevelit. Son frère qui l'accompagnait dans ce travail réussit à le dégager, mais on ne put le ranimer.

Il laissait Marie Penn veuve à vingt-trois ans, et une orpheline qui n'en avait pas trois.

La plupart des goémoniers de Plouguerneau mariés avec des filles de l'île Callot, ou qui sont venus y travailler, font souche à Carantec.

Au final, en 1921, l'île Callot compte seize foyers pour soixante dix-sept habitants et au moins douze familles ont des attaches familiales à Plouguerneau. Plusieurs autres apparentées vivent dans l'agglomération de La Croix, aujourd'hui totalement intégrée au bourg de Carantec. Il s'agit donc d'une véritable colonie.



Dans les années 1920, les premiers petits-enfants des pionniers qui vinrent de Plouguerneau, naissent sur Callot et au quartier de La Croix. Ils s'appellent Le Ven et

L'Hour. En 1936, sur les seize foyers habitant l'île, treize ont des origines à Plouguerneau : en tout cinquante-neuf personnes sur les soixante dix-huit recensées. Ils sont tous marins sauf Christophe Le Ven, *Doff ar Guennic*, qui est retraité ; il a soixante-quatre ans. Né à Perros en 1872, il mourra à Carantec en 1954.

Les drames en mer

À l'instar des goémoniers qui étendirent leurs champs de récolte vers la mer d'Iroise⁸, ceux qui partirent vers l'est payèrent aussi leur tribut aux éléments marins.

Le 4 mai 1912 le « Courrier du Finistère » fait état de la découverte du béret de Michel Salaun, célibataire, patron du sloop « Michel ». On présume qu'il s'est noyé le 26 avril vers dix heures du soir en voulant rejoindre l'île Callot par le passage dit *des Moutons*. Deux semaines plus tard, un cadavre fut trouvé au lieu-dit La Fourche en Carantec par Alain Merret, patron du « Lapous mor ». Il s'agissait de celui du disparu. Il était né en 1870 à Keridaouen et l'acte de son décès fut dressé le 13 mai 1912 à la mairie de Carantec.

Le mardi 29 juillet 1913, vers onze heures du soir, l'annexe du sloop goémonier « Jean » chavire vers La Grou en Saint-Pol de Léon. Les marins qui rejoignaient leur bateau au mouillage tombent à la mer. Le patron Jean Quéré originaire de Keridaouen en 1882 et Jean-Marie Tanguy vingt-neuf ans, frère de *Saik Koâ* du même village, se noient. Tous deux étaient célibataires. L'autre matelot, Jean Ogor, survécut en restant accroché à la quille jusqu'à quatre heures le mercredi matin.

Les cadavres des disparus furent retrouvés dans la matinée sur la grève de Pempoul, située en face de l'île Callot, en Saint-Pol de Léon⁹.

⁸ Yves Bramoullé, « Goémoniers des îles ». Le Télégramme Éditions (2000).

⁹ « Le courrier du Finistère » du 2 août 1913.

Deux des frères L'Hour de l'île Callot eurent un destin tragique.

Le 24 novembre 1914, le tribunal de première instance de Morlaix déclare constants les décès de François Marie L'Hour, patron du sloop « De Courcy » et de Félix Gourvenec, mousse à bord du voilier. Ils n'avaient plus donné de signes de vie depuis leur départ de Carantec pour se rendre à Plouguerneau, le samedi 13 septembre 1913.

L'enquête a révélé que trois jeunes gens de Plounéour-Trez ont aperçu un voilier en difficultés vers Brignogan le dimanche. Malgré les secours, rendus difficiles par l'état de la mer, le bateau disparut et ne put être identifié que le mardi 16 septembre avec la découverte de son épave brisée dans les rochers du phare de Pontsuval¹⁰. Les deux marins ne furent jamais retrouvés.

François-Marie L'Hour, trente-deux ans, était originaire de Ménan et s'était établi sur l'île Callot vers 1905. Son mousse, Albert-Félix âgé de quinze ans, était fils d'un cousin du patron, Jean-Marie Gourvenec, matelot des Douanes né à Kervohic et marié à Henvic avec Anne Bohic.

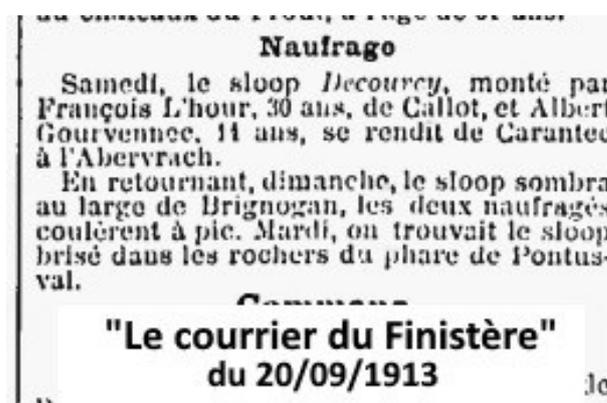
Dès 1894, Jean l'Hour né en 1876 à Ménan, est matelot sur le sloop « Perac » armé à Roscoff. Ayant renoncé au sursis auquel il pouvait prétendre car il avait un frère au service, il est incorporé dans la marine de l'État en août 1896. Après avoir été affecté principalement à Toulon sur le cuirassé « Amiral Duperré », puis sur le croiseur « Chanzy », il est libéré en février 1901 et reprend ses activités à la petite pêche et au goémon avec le sloop « Suffren ».

Après un bref intermède comme soutier sur des caboteurs, il revient travailler vers Carantec comme matelot ou patron sur le « Cours-après », la « Berceuse », puis sur le « De Courcy »... En 1911, il fait partie de la communauté originaire de Plouguerneau établie sur l'île Callot. Jacques, l'un de ses frères, marié à Marie Merret en 1907 à Carantec, habite à la pointe de La Croix.

En décembre 1914, Jean L'Hour fut incorporé dans l'armée de terre en application des circulaires du ministère de la Marine¹¹ de ce premier automne de guerre. Parti aux armées avec le 2ème RIC¹² en février 1915, il fut tué à l'ennemi en août à La Fontaine-Houyette en Argonne.

Selon l'acte de son décès dressé à Cheppy (Marne) le 22 août 1915, Jean est décédé d'une balle dans la tête entre le 11 et le 13 août, trois journées de combats confus durant lesquelles le régiment repoussa de violentes attaques allemandes au prix de cinquante-huit tués et cent soixante-et-onze disparus. Jean L'Hour était célibataire.

Son nom est gravé sur le monument aux morts de Carantec.



10 « Le courrier du Finistère » du 20 septembre 1913.

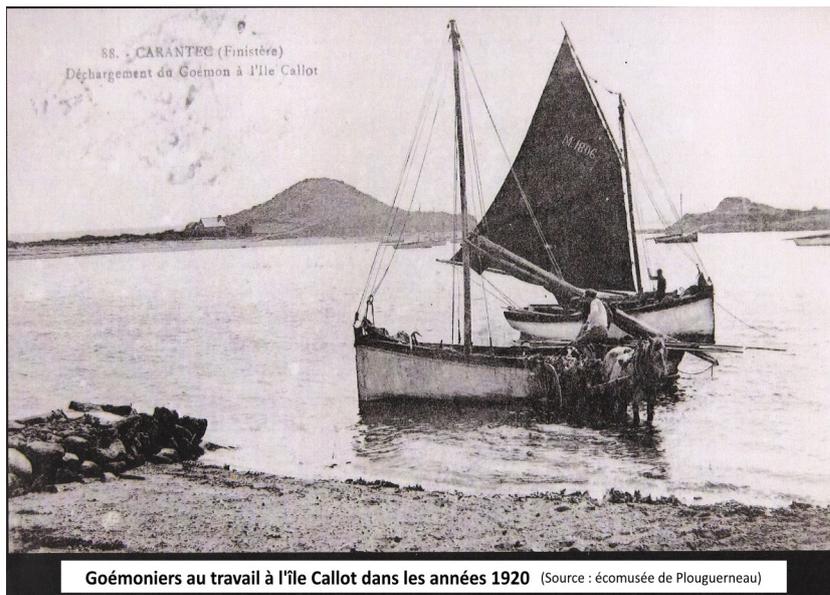
11 Application des circulaires ministérielles Marine de la fin de l'automne 1914 (Bulletin officiel de la Marine, 2ème semestre 1914, articles 26 et 36 bis).

12 Régiment d'infanterie coloniale.

La décadence du goémon et l'époque contemporaine

Dans les années 1930, la crise qui frappe l'ensemble de l'économie touche également les goémoniers¹³.

Cette crise est aggravée par l'importation d'iode du Chili, et d'autres pays, fabriquée par des procédés industriels. Cette iode moins chère et produite en plus grande quantité, crée une concurrence que les industriels qui traitent les pains de soude fournis par nos goémoniers, ne peuvent supporter. Ces derniers en subissent évidemment les



conséquences et la chute de leurs revenus ne peut plus être compensée par la pêche côtière qu'ils pratiquent occasionnellement.

Beaucoup d'inscrits maritimes, dont l'âge ou les capacités le permettent, s'engagent dans la marine marchande ou surtout dans la marine de l'État. Les durées des engagements sont souvent courtes, du moins au début car on espère peut-être une amélioration de l'activité économique sur le littoral. En fait, de plus en plus, ces marins feront des carrières assez longues.

Certains reprendront les activités de leur jeunesse quand ils seront devenus pensionnés, avec par conséquent, des revenus assurés, comme François-Marie, fils de René Galliou et de Marie-Louise Broudic. Inscrit maritime en 1930, il travaille avec le « Kenavo » avant son appel sous les drapeaux au 2ème dépôt de Brest.

Après avoir été affecté à la « Jeanne d'Arc » puis au Groupe de réserve de Landévennec, il est libéré en mars 1934 et reprend ses activités sur les sloops « Kenavo » et « Insouciant ». Il s'engage dans la marine de l'État pour trois ans en 1935, puis renouvelle son contrat en 1938. La guerre le surprend à Mers el Kébir, où il est embarqué sur le remorqueur « Le Puissant ».

13 Voir l'article de Jean-Pierre Hirrien « La grande pitié des goémoniers dans les années 1930 ». Pagan N° 14, mai 2012.

Déjà cité à l'ordre de la division d'Oran et décoré de la Croix de guerre pour son courage dans le sauvetage de l'équipage du contre-torpilleur « Mogador »¹⁴, il l'est de nouveau en décembre 1942 pour son action lors du renflouement du contre-torpilleur « Épervier » coulé à Oran le 9 novembre, lors des débarquements alliés en Afrique du nord.

Second-maître en 1944, puis premier-maître de manœuvre, François-Marie termine la guerre à Oran puis quitte la Marine en 1946. Il redevient goémonier, patron de la « Reine des flots » armée à Morlaix. Cependant, durant plusieurs étés, comme quelques uns de ses camarades îliens, il délaisse Carantec pour des embarquements de matelot sur des bateaux de plaisance qui bourlinguent sur la côte d'Azur.

Les marins de l'île Callot étaient, paraît-il, très appréciés par les propriétaires des yachts de luxe, car ils maîtrisaient parfaitement la navigation à la voile.

Avant la guerre de 1939, selon le dénombrement de la population de Carantec de 1936, l'île Callot reste très peuplée et compte soixante dix-huit habitants, parmi lesquels une trentaine d'enfants de moins de 12 ans.

François Le Ven, né à Kergoz en 1901, et son frère Louis né à Streat-al-Leac'h en 1905 avaient suivi leurs parents, *Doff ar Guennig* et Françoise Cabon, venus s'établir à l'île Callot vers 1918. Ils se marièrent tous deux à Carantec avec des sœurs Pichon : François en 1925, avec Anne-Marie, et Louis en 1929 avec Marie-Louise.

Pour abriter les jeunes mariés, Christophe le Ven fit construire deux logements accolés sur l'île Callot. Son petit-fils, Maurice y naquit en 1930, puis y fit sa scolarité.



14 Victimes d'explosions et d'incendies durant l'attaque anglaise contre la base de Mers et Kébir le 3 juillet 1940.

En effet, quelques années après sa construction, la maison fut vendue à la commune de Carantec pour créer une école et permettre aux jeunes Callotins de suivre une scolarité sur leur île. L'établissement fut ouvert en 1936 et dura jusqu'en 1975. Elle compta jusqu'à vingt-cinq élèves.

De nos jours, elle est devenue un gîte touristique¹⁵.

Durant la guerre, elle fut cependant fermée car les autorités allemandes avaient chassé la population îlienne qui dut chercher refuge au bourg de Carantec.

L'objectif de cette évacuation était de lutter contre l'activité intense du réseau « Sibiril » qui assura à partir de Carantec, et notamment de l'île, le passage vers l'Angleterre de nombreux clandestins évadés, et autres candidats à un engagement dans les rangs de la France Libre.

1940 : les marins de l'île Callot et le réseau Sibiril¹⁶

Dès le lendemain de l'armistice du 22 juin 1940, Albert L'Hour, fils de Jean et de Anne-Marie Moguérou et patron de la pinasse douarneniste « Intrépide » réquisitionnée par la Marine, passe à Callot son île natale, avec son équipage de deux marins ouessantins. Ils atteindront Falmouth le lendemain avec une vingtaine de passagers.

Jusqu'à février 1944, une quinzaine de bateaux réussissent le transfert vers l'Angleterre de plus de deux cents passagers, malgré des conditions de mer souvent difficiles dans la nuit et la surveillance des autorités d'occupation allemandes. Pour pouvoir traverser La Manche, certaines de ces embarcations, plus ou moins à l'abandon à cause des difficultés dues à la guerre, ont dû être remises en état de naviguer par le chantier d'Ernest Sibiril situé sur l'estuaire de la Penzé.

Les goémoniers de Callot participent activement à ces passages.

Maurice Le Ven se souvient des sorties clandestines nocturnes de l'annexe du « Pirate », le bateau de son père Louis. À la force de ses bras et des avirons, il convoya maintes fois des clandestins vers des bateaux croisant au large de la pointe de l'île.

Ils étaient sans doute partis du mouillage situé vers le pont de la Corde, où les Allemands avaient regroupé les embarcations susceptibles de gagner le large. Pour

¹⁵ « Ouest-France » du 28 mai 2018. Témoignages de Maurice Le Ven et Ernest L'Hour (décédé en février 2023).

¹⁶ Sources : <http://www.france-libre.net/evades-carantec> et Jean-Pierre Daffniet (Musée maritime de Carantec)

sortir en mer, leurs propriétaires devaient se procurer un laissez-passer et se faire enregistrer à chaque retour.

Le 29 mai 1943, deux cotres partent de Carantec. Le « Météor » et le « Kermor » parviennent à Plymouth vingt-trois heures plus tard. Âgé de vingt-deux ans et barreur réputé de yachts avant la guerre, Émile Léon commande le premier. Le patron du second est André L'Hour, vingt-trois ans, frère cadet d'Albert. Jean Léon, frère aîné d'Émile, est aussi du voyage.

Le « Pirate » prend la mer le 26 juillet 1943. Louis Le Ven âgé de trente-huit ans est le patron du bateau goémonier qui part en plein jour, en fin de matinée. Il est muni du laissez-passer réglementaire et passe à la pointe de l'île Callot, pour embarquer quelques passagers non-déclarés.

Finalement, il « oublie » de rentrer et atteint Penzance en Cornouaille une journée plus tard. En plus du patron, le sloop a comme équipage quatre robustes gaillards Le Ven, ses frères : Étienne, Jean, Joseph et Alexandre, tous nés à Streat al Leac'h ou à Kergoz entre 1903 et 1918.

Les Allemands recherchent les disparus et fouillent la demeure familiale de l'île Callot, sans succès. En représailles, Marie-Louise Pichon, la mère de Maurice Le Ven, et Alexandrine Galliou, l'épouse enceinte de *Job* Le Ven, furent emprisonnées à Brest¹⁷. Finalement, elles eurent la chance d'être relâchées au bout de deux semaines.

Pour les marins de Carantec, la dernière expédition vers l'Angleterre a lieu à la mi-février 1944 avec le sloop « Amity » commandé par Armand Léon. Né sur l'île Callot en 1912, il suit ses frères Émile et Jean partis depuis déjà neuf mois. Il est accompagné par son frère Robert âgé de dix-neuf ans et les cousins François, Jacques et Jean L'Hour.

Comme dans la plupart des cas, les arrivants clandestins sont accueillis de manière tatillonne par les autorités britanniques qui craignent l'infiltration d'agents allemands. Après les formalités tracassières d'entrée en Angleterre, les plus jeunes furent enrôlés dans les FNFL¹⁸, comme Ernest Léon et Jean-François Le Ven sur la corvette « Roselys », André L'Hour et Émile Léon sur la frégate « La Découverte », Louis Galliou sur l'avisos « Commandant Dominé »...

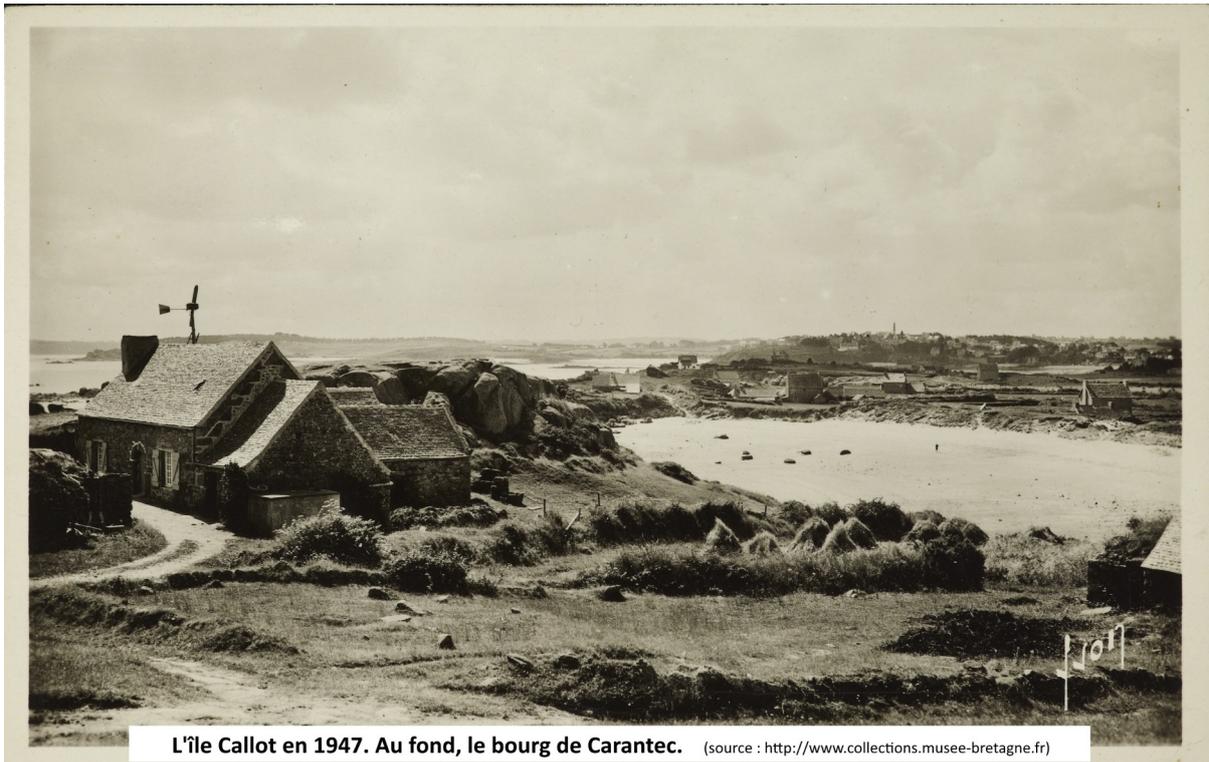
Les plus âgés, comme Louis Le Ven, restèrent affectés sur les bateaux avec lesquels ils avaient franchi la Manche : le « Pirate », le « Rouanez ar Mor », l'« Océan des tempêtes »... Malgré leur appellation officielle de bateaux de pêche, leur rôle principal fut d'être affecté comme chalutiers-patrouilleurs par la Royal Navy¹⁹.

Ces embarcations passées de l'autre côté de la Manche pour un hypothétique voyage sans retour, restèrent par obligation en Angleterre, au moins jusqu'à la libération de la Bretagne. Finalement, ils rentrèrent à Carantec en convoi !

17 Source : Madame Monique Clavaud, fille de Jean Le Ven et petite fille de Christophe Le Ven et Françoise Cabon.

18 Forces navales françaises libres.

19 Appellation usuelle de la Marine de guerre britannique.



L'île Callot en 1947. Au fond, le bourg de Carantec. (source : <http://www.collections.musee-bretagne.fr>)

Épilogue

Après la guerre, les goémoniers continuèrent leur activité. Leurs zones de récoltes se trouvaient principalement vers l'île de Batz ; les Carantécois ne s'aventuraient guère vers les côtes du Trégor, comme certains Plouguernéens qui allaient jusqu'aux Sept-Îles, au large de Perros-Guirec.

Armand Léon devint le capitaine attitré du yacht de Monsieur Edmond de Rothschild, à qui il avait fait découvrir la navigation à la voile dans la baie de Morlaix. Durant plusieurs années, à partir de 1950, son activité maritime principale fut d'être matelot puis capitaine sur des voiliers de croisières le long de la Côte d'Azur et des traversées vers la Corse. Il est mort en 2009, âgé de quatre-vingt-seize ans.

Certains goémoniers se mirent à pratiquer l'élevage des huîtres, en plus de leur activité principale.

Louis Le Ven fonda son entreprise dans les années 1950. Elle prospéra et l'ostréiculture remplaça progressivement le goémon dont la production cessa peu avant 1970.

Ses enfants lui succédèrent. Maurice, son fils aîné, finit par se consacrer uniquement à l'ostréiculture, comme plusieurs anciens goémoniers. Quand il prit sa retraite, il transmit l'entreprise à son gendre qui la tient encore en 2019. Elle est dénommée Ker-Ostréa.

De nos jours, l'île Callot est presque entièrement vide d'une population permanente.

La plupart des habitations sont des résidences secondaires ou des gîtes pour les vacanciers. Comme la récolte du goémon, l'agriculture y a totalement disparu.

Ces activités ont été remplacées par le tourisme, sans doute avec un certain succès quand on observe les files de randonneurs qui empruntent quotidiennement le passage reliant l'île au continent.

Sources non-exhaustives :

- <https://cotesdarmor.fr/>
- <https://www.ouest-france.fr>
- <https://gw.geneanet.org>
- <http://mnesys-portail.archives-finistere.fr>. ADF, sous-séries 6 M 194, 601, et la presse ancienne
- SHD Brest, sous-série 2 P 3, 6 P 3.....
- <http://www.francaislibres.net/liste>
- www.france-libre.net
- <https://gallica.bnf.fr>
- <http://www.collections.musee-bretagne.fr>
- Écomusée de Plouguerneau
- Centre Généalogique du Finistère. Base de données RECIF 2.
- Service Historique de la Défense (Marine), Brest, sous-série 3 M.
- Pierre Arzel. « Les goémoniers », éditions de l'Estran (1987).

Remerciements à :

- Maurice Le Ven de Carantec, petit-fils de Christophe Le Ven, *Doff ar Guennig*, goémonier à Kergoz et Sreat-al-Leac'h, puis à l'île Callot à partir de 1918.
- Jean-Pierre Daffniet, président du Musée maritime de Carantec.
- Pierre Le Ven de Keridaouen, pour les souvenirs de ses visites à Carantec chez les oncles de son père.